Réf. : SCBD/IMS/JMF/NP/YX/88707 9 juillet 2021

**N O T I F I C A T I O N**

**Décision 14/23, Mécanisme de financement : Évaluation du montant des fonds nécessaires à l’application de la Convention et de ses Protocoles pour la huitième période de reconstitution du Fonds d’affectation spéciale du Fonds pour l’environnement mondial, de juillet 2022 à juin 2026**

Madame, Monsieur,

Le Secrétariat lance de nouveau le questionnaire sur le montant des fonds nécessaires pour la Convention sur la diversité biologique et ses Protocoles pour la huitième période de reconstitution du Fonds pour l’environnement mondial (FEM), comme mentionné à la première session de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application, qui s’est déroulée en ligne du 16 mai au 13 juin 2021. Le questionnaire a été distribué aux Parties pour la première fois avec la notification [2020-21](https://www.cbd.int/doc/notifications/2020/ntf-2020-021-gef-fr.pdf) le 18 février 2020.

Dans son examen du point de l’ordre du jour sur la mécanisme de financement, l’Organe subsidiaire chargé de l'application a accueilli le rapport intérimaire sur l’évaluation complète du montant des fonds nécessaires et disponibles pour l’application de la Convention et de ses Protocoles pour la huitième période de reconstitution du FEM, en prenant note que le rapport repose sur des données limitées provenant d’un petit nombre de pays bénéficiaires du FEM, à cause du faible taux de réponse au questionnaire concernant le montant des fonds nécessaires pour la FEM-8. Par conséquent, le président de l’Organe subsidiaire chargé de l'application encourage les Parties concernées à remplir le questionnaire dans les meilleurs délais, afin que le Secrétariat et le groupe d’experts puissent mettre l’analyse à jour avant la quinzième réunion de la Conférence des Parties. Le document de séance approuvé et le rapport de la première partie de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de l'application seront mis à disposition sur la page Web de la réunion au : <https://www.cbd.int/conferences/sbstta24-sbi3/sbi-03/documents>.

J’invite donc les Parties admissibles au soutien du FEM qui ne l’ont pas déjà fait à faire parvenir leur questionnaire dûment rempli au Secrétariat par courriel à [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) dans les meilleurs délais, et au plus tard **le 17 septembre 2021**.

Le questionnaire et une note d’orientation sur la façon de le remplir sont publiés sur la page Web <https://www.cbd.int/financial/gef8needs.shtml>. Vous trouverez également sur cette page de plus amples informations sur l’évaluation du montant des fonds nécessaires à l’application de la Convention et de ses Protocoles pour la huitième période de reconstitution du Fonds d’affectation spéciale du FEM, de juillet 2022 à juin 2026, ainsi que les déclarations reçues des Parties.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre soutien continu à la Convention sur la diversité biologique et ses Protocoles.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Elizabeth Maruma Mrema

Secrétaire exécutive